

-  
Première réaction à la recherche de M. P. MINOTTE du CRéSaM

**-Je trouve cette recherche très bien faite.** Elle part de situations concrètes transmises par plusieurs institutions. Elle définit bien son cadre et ses limites. Elle tente de relever le défi qui nous est imposé de traduire en critères objectifs la complexité de notre travail lorsqu'on ne l'envisage pas uniquement selon une logique de service mais aussi dans sa dimension institutionnelle.

La grille présentée me semble assez complète. La "lourdeur" y est associée à l'importance du temps consacré aux interventions relatives à un bénéficiaire.

-On peut rêver...

Un tel outil validé par l'administration permettrait, pour les cas "lourds", de **calculer un supplément d'allocations** qui compléterait la subvention de base du système à points dans lequel la catégorie 140 est reconnue.

-A défaut...

Si la grille est destinée à nous imposer une approche strictement individualisée, en termes de besoins individualisés, elle contribuerait à disqualifier voire à nier l'utilité de la dimension institutionnelle du travail.

Or, une grande partie de notre travail réel consiste à mobiliser nos inerties et nos découragements dans une mise à l'épreuve dans des situations dysfonctionnantes ou au contact de réalités psychiques folles et dérégées.

Nous devons sans cesse entretenir des cohésions, des cohérences et du sens pour assurer une sécurité de base dans l'ambiance et dans les contacts.

Nous le faisons en nous ajustant aux besoins profonds du bénéficiaire tels que nous les rencontrons dans des relations investies, vécues au quotidien.

Nous devons aussi nous rassembler pour que le bénéficiaire se sente soutenu et accompagné par notre activité mentale, notre manière de parler ensemble et de nous articuler les uns aux autres.

La rencontre avec le bénéficiaire convoque aussi un enjeu éthique. C'est une mise en responsabilité. Nous sommes invités à rectifier ce qui est faussé, voire perverti dans l'espace du "vivre ensemble" pour remettre en place un axe d'orientation qui restitue chacun à sa dignité fondamentale.

La dimension institutionnelle du travail demande beaucoup d'énergie (de créativité). Cette dernière est difficile à mesurer en temps surtout si l'on reste dans le cadre d'un paradigme uniquement centré la quantification d'interventions individualisées.

**L'approche institutionnelle complète la logique de service là où le sujet rencontre sa ligne de faille dans une société de plus en plus individualiste** (et qui fait donc peser sur les épaules de l'individu isolé le poids et la responsabilité de sa destinée). L'approche institutionnelle est personnalisée, globalisée et se base sur la force du collectif.

-Conclusion

La grille en elle même ne pose pas problème ( celle de la recherche me parait complète et colle à nos pratiques). **Tout dépend de son utilisation.** Elle peut être un **outil** intéressant pour reconnaître que certaines "prises en charge" nécessitent un supplément de moyens. Mais elle peut aussi être une **arme** pour renforcer une approche qui nie l'utilité du fait institutionnel et dilue la catégorie 140.

Luc Laurent 23/5 /15